

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON : COMPOSTER

Les **biodéchets** sont les **déchets de cuisine** (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des **déchets verts du jardin** (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes). Ils constituent **1/3 de la poubelle d'un foyer** et sont alors traités par enfouissement ou incinération.

Moins cher, moins polluant et permettant un retour à la terre, **le compostage est le mode de traitement des biodéchets le plus respectueux de l'environnement**. Avec le compostage, adieu les odeurs, jus et mouches générés par les biodéchets en mélange dans votre poubelle classique.

Le compostage ?

C'est une décomposition des biodéchets qui s'opère grâce à l'action d'organismes vivants (bactéries, champignons, vers et larves d'insectes...). C'est un **équilibre** entre **aération, humidité, apports carbonés** (feuilles, broyat, cartons...) et **apports azotés** (épluchures de légumes, restes de repas, marc de café, gazon frais...).

Comment composter ?

Vous habitez une des communes de la CCMM ? La collectivité vous soutient pour composter vos biodéchets et diminuer le volume de production de vos ordures ménagères.

> Vous disposez d'un jardin ou d'un espace vert :



- Compostez en tas
- Auto-fabriquez ou achetez un composteur en autonomie
- **Commandez un bac de compostage à 7 € pour les habitantes de la CCMM.** L'association locale d'insertion Atelier du Savoir-Fer (ASF) donne une seconde vie aux anciens bacs de collecte des déchets en les transformant en composteurs : contrôle, nettoyage, découpe, perçage. **Bon de commande au recto de ce document.**
- Ateliers SOS compost : bénéficiez gratuitement de conseils à domicile par les guides composteurs de la CCMM. Sur rendez-vous au printemps et à l'automne.

> Vous ne disposez pas de jardin ou d'espace vert pour composter, il existe des solutions :

- Lombricompostez en intérieur en fabriquant ou en investissant dans un lombricomposteur. Plus d'infos sur www.biodechets.org
- Mettez en place un site de compostage partagé. Pour être accompagné·e par le service prévention des déchets de la CCMM, écrivez à prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr

+ d'infos : cc-mosellemadon.fr>Vivre et habiter>Prévention et gestion des déchets>Composter

Recevoir la lettre mail de la prévention des déchets une fois par mois (animations, zooms sur des acteurs locaux, astuces...) → inscription auprès de prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr

Le règlement s'effectue uniquement auprès de l'ASF lors du retrait de la commande :
chèque à l'ordre de l'ASF ou espèces.

Aucun règlement ne sera accepté au niveau de la CCMM.

Bon de commande à retourner par mail à prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr

ou en version papier à **Communauté de communes Moselle et Madon**

Service prévention des déchets

145 rue du Breuil

54230 Neuves-Maisons

Les composteurs sont mis en fabrication par lots de 5 commandes.

Une fois votre commande prête, vous recevrez un message vous en informant (mail ou téléphone le cas échéant). Vous pourrez alors venir retirer votre commande auprès de l'ASF : 1 ruelle du Prieuré (derrière la mairie) à Neuves-Maisons, du lundi au vendredi 9h-12h, 03 83 15 63 87



Ce bon de commande fait office d'engagement de votre part à réceptionner et à payer la commande auprès de l'ASF dans un délai d'un mois après notification de la disponibilité de votre commande. L'acceptation de ce bon de commande engage en contrepartie l'ASF à honorer votre commande.

Vos coordonnées seront transmises à l'ASF pour l'établissement d'une facture à votre nom.

Passé le délai d'un mois, votre commande pourra être vendue à un autre usager sans réclamation possible de votre part.

Pour retirer le compost mûr, il faut complètement retirer le bac, car il n'y a pas de trappe

Bon de commande composteur

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Je m'inscris à la lettre mail de la prévention des déchets (1 fois par mois)

Article	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Composteur bac 210 L	7 € TTC
Total		

Date et signature
